



En juin, le jury local composé de Annick CATTANI, Responsable de la Commission Environnement, Chantal VAUTHIERS, Isabelle PELTIER, Luc NOIROT et René GUERDER a établi un classement suivant les critères : esthétique, qualité des plantes, couleurs, harmonie et originalité.  
7 participants ont été récompensés.

## Palmarès



### 1<sup>ère</sup> catégorie A (Maison avec jardin très visible de la rue surface <100 m<sup>2</sup>)

- 1<sup>er</sup> : M. et Mme Daniel CAMINADE
- 2<sup>ème</sup> : Mme Juanita BRECK

### 1<sup>ère</sup> catégorie B (Maison avec jardin très visible de la rue >100 m<sup>2</sup>)

- 1<sup>er</sup> : M. et Mme Daniel FORGEOT

### 2<sup>ème</sup> catégorie (Maison avec décor floral installé sur la voie publique)

- 1<sup>er</sup> : M. Mathieu CHANEY

### 4<sup>ème</sup> catégorie (Fenêtre ou mur)

- 1<sup>ère</sup> : Mme Stéphanie ANDRIOT
- 2<sup>ème</sup> : Mme Marie-Claude HUBERT

### 5<sup>ème</sup> catégorie (Balcon fleuri)

- 1<sup>ère</sup> : Mme Marie-Claude CABLEY

Félicitations à tous les participants et nous encourageons vivement les personnes à s'inscrire au concours.



La cérémonie de remise des prix du concours des maisons fleuries organisée par le Conseil Départemental s'est tenue le mardi 2 décembre 2025 à Chaumont. A l'issue de la cérémonie, les lauréats, Mmes Stéphanie ANDRIOT, Juanita BRECK, Marie-Claude HUBERT et MM Daniel CAMINADE, Mathieu CHANEY, Daniel FORGEOT ainsi que la mairie de Froncles se sont vus remettre un trophée et un bon d'achat à dépenser en jardinerie.



Félicitations à tous les participants, en espérant que d'autres amateurs de fleurissement les rejoignent lors de la prochaine édition.

**Un grand merci à Eric et toute l'équipe des Services Techniques pour leur dévouement et leur engagement. On peut compter sur eux au quotidien. Merci pour le travail accompli. Votre esprit d'équipe donne un sens aux tâches quotidiennes.**



**Annick Cattani**

**Responsable de la Commission  
Fleurissement - Environnement**